

Compromis arraché entre Facebook et l'Australie

Article rédigé par www.ojim.fr, le 02 mars 2021

Source [www.ojim.fr] Fin janvier, les tout-puissants [Google](#) et [Facebook avaient menacé l'Australie](#) de bloquer leurs services dans le pays si le projet de loi en cours d'élaboration qui les visait était maintenu tel quel. Le 18 février 2021, Facebook a mis ses menaces à exécution en bloquant des pages Facebook de différents médias australiens, puis faisant marche arrière avec une demi-victoire.

A l'origine des menaces des GAFAM et des sanctions prises par Facebook, se trouve le “code de conduite” du gouvernement australien pour contraindre les deux entreprises à rémunérer certains médias dont ils reprennent le contenu. Le sujet de la répartition des recettes est fréquemment sur le devant de la scène comme en France, où un accord a été trouvé avec Google en janvier, sur les “[droits voisins](#)”. En Australie, Google s'est d'ailleurs aussi montré plus coopératif en trouvant finalement des accords avec plusieurs organes de presse, après avoir menacé d'y bloquer son moteur de recherche.

Des pénalités de plusieurs millions d'euros étaient prévues par l'Australie en cas de non-respect des dispositions.

Facebook et le gouvernement australien ont finalement trouvé un accord de dernière minute au sujet de ce projet de loi, le 23 février. Le géant américain a alors annoncé la fin du blocage des contenus d'actualité en place depuis près d'une semaine.

Ce compromis permet d'éviter à Facebook, mais aussi à Google par exemple, de subir les mesures comprises dans le “code de conduite” si ces derniers apportent une “contribution significative” aux médias australiens par le biais “d'accords commerciaux”.

Un délai supplémentaire leur a d'ailleurs aussi été accordé pour qu'ils puissent trouver des accords avec les groupes de presse.

Quelques heures après l'annonce de ce compromis, Facebook a révélé avoir un premier projet d'accord avec l'important groupe australien Seven West Media.

Mais cette évolution du projet de loi affaiblit aussi les médias avec par exemple “la possibilité de décider si des actualités apparaissent sur Facebook ou non afin que nous [Facebook] ne soyons pas automatiquement soumis à une négociation forcée”. Difficile, sinon impossible, même pour les États, de tenir tête aux nouvelles idoles numériques.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)